

quante francs qu'ils peuvent dépenser journalièrement dans la ville fédérale — on sait que l'indemnité parlementaire de 35 francs court les samedi et dimanche — leur fait envisager le pavé bernois comme une résidence fort agréable. Vendredi encore, nous avons rencontré un député socialiste, qui joue les premiers rôles dans les attaques contre les bourgeois, se délecter à un excellent déjeuner au premier restaurant mondain de Berne.

M. le conseiller fédéral Chuard a pu constater une fois de plus que la Chambre l'écoute avec déférence. Il a obtenu aisément un vote favorable sur la question du crédit de 15,000 francs pour les frais de participation de la Suisse aux jeux olympiques à Anvers. D'autre part, il faut enregistrer avec satisfaction l'acte d'énergie de la commission des finances, qui a déclaré une guerre implacable à tous les crédits de luxe et à toutes les dépenses qui n'auraient pas été ratifiées d'abord par les Chambres fédérales.

Le débat sur les pensions militaires a été déplaisant. Les socialistes, toujours prêts à voter des dépenses illimitées pour le personnel, ont cru de bon goût de contester le droit des vieux instituteurs à une retraite. Il n'est pas douteux que le peuple n'est pas très sympathique aux colonels. Les socialistes ont mis à profit la conjoncture pour faire une offensive. Le succès n'a pas été grand, malgré le concours de M. Willemin. Deux députés catholiques ont pris la parole pour bien préciser la portée du vote. M. Walther a constaté que l'assentiment de la Chambre n'était pas un vote d'approbation dont le haut personnel militaire eût à se prévaloir. M. Gaspard Müller a montré que la tactique socialiste de refuser toute prestation de l'Etat qui n'est pas destinée à une certaine classe rappelle singulièrement les temps de décadence des peuples antiques.

La présidence de M. Blumer expire, pratiquement, avec cette session. La Chambre ne regrettera pas le régime de faiblesse et de laisser-aller qui vient de prendre fin.

AU CONSEIL DES ETATS

La protection des œuvres littéraires et artistiques
Berne, 8 octobre.

Malgré la séance de reloué que le Conseil des Etats a tenue hier, le projet de loi protégeant le droit d'auteur sur les œuvres littéraires et artistiques reste en panne. Sur les 71 articles de ce projet, 17 seulement ont subi le feu de la discussion. On ne peut pas compter sur la séance de clôture pour terminer ce gros ouvrage.

Aujourd'hui, tout le débat a porté sur les articles 16 et 17. Ce sont à peu près les plus importants de la loi. Ces deux articles, à eux seuls, ont soulevé plus de poussière dans la presse et dans les milieux intellectuels que les 69 autres articles du projet. Les écrivains, les poètes et les compositeurs suisses ont protesté vivement contre ce qu'ils appellent la spoliation de leur droit de propriété. Ils seront donc heureux du coup de balai que le Conseil des Etats a donné, ce matin, en décidant, par 15 voix contre 9, sur la proposition de M. de Monténach, de supprimer les dispositions malencontreuses que le Conseil fédéral avait cru devoir introduire dans la nouvelle loi.

L'intervention du député de Fribourg a été décisive. La proposition de M. de Monténach a prévalu à la fois sur le texte du Conseil fédéral, sur le texte de la commission et sur les amendements de MM. Heberlin et Pettavel.

De quoi s'agissait-il ? Tout simplement d'empêcher le pillage de la propriété littéraire et musicale par les entrepreneurs de représentations théâtrales et de concerts.

L'art. 16 proposé par le Conseil fédéral avait la teneur suivante : « La représentation ou exécution publique d'une œuvre écrite peut être organisée en tout temps, moyennant le paiement d'une indemnité équitable au titulaire du droit de représentation ou d'exécution.

« Si les parties n'arrivent pas à s'entendre au sujet de l'indemnité, le juge en fixe le montant en tenant équitablement compte de toutes les circonstances concomitantes. »

Pour atténuer cette mainmise des spéculateurs et du public sur les œuvres de la pensée et du génie, la commission avait imaginé un compromis entre le droit sacré de l'auteur et les intérêts de la collectivité. Cependant le président de cette commission, M. Wettstein, n'a pas manifesté une foi robuste en cette tentative de conciliation. Il a même déclaré, à la fin de son rapport, qu'il voterait éventuellement pour la suppression proposée par M. de Monténach.

M. le conseiller fédéral Heberlin a essayé d'opérer le sauvetage de l'art. 16 en lui donnant la forme que voici : « La représentation ou exécution publique peut, quand dix ans se sont écoulés depuis l'édition, être organisée en tout temps, moyennant le paiement d'une indemnité équitable au titulaire du droit de représentation ou d'exécution. Si les parties n'arrivent pas à s'entendre au sujet de l'indemnité, le juge en fixe le montant. »

En justifiant cet amendement, le chef du Département de justice et police a dit avec éloquence tout le respect qu'il professe pour le travail intellectuel et pour les droits des ouvriers de la pensée.

M. Pettavel, de son côté, est descendu de son fauteuil présidentiel pour tendre la perche de la conciliation. Sa proposition prévoyait, en particulier, une prescription de cinq ans.

Tous ces palliatifs n'ont pas tenu contre le remède énergique et l'amputation totale réclamés par M. de Monténach. L'orateur fribourgeois s'est fait le chaleureux interprète des justes protestations de la Société suisse des écrivains. Il a revendiqué avec vigueur pour les œuvres de l'esprit la protection qu'on ne ménage pas aujourd'hui au travail manuel.

Sous prétexte, dit-il, d'enrichir le patrimoine commun, on dépouille ceux qui contribuent le plus à la vraie richesse d'une nation, à la culture générale et au progrès de la civilisation. On permet à des spéculateurs et à des entrepreneurs de spectacles de s'emparer d'une pièce dramatique, d'un poème ou d'une composition musicale, sans le gré de l'auteur, pour leur faire subir quelquefois des déformations détestables. Nous ne pouvons pas tolérer de pareilles atteintes au droit de la propriété intellectuelle. La suppression des articles 16 et 17 répond à un idéal de justice.

M. de Monténach développe ces idées avec une richesse d'expression et de documentation qui entraîne visiblement l'adhésion de l'assemblée. Des renforts lui arrivent d'ailleurs de divers parts de la salle. M. de Meuron (Neuchâtel), M. Isler (Argovie), et surtout M. Bertoni (Tessin), interviennent résolument pour la suppression des deux articles incriminés. Le représentant de la Suisse italienne, qui vient de faire adopter sa motion en faveur d'une université tessinoise ou tout au moins de chaires de droit et de médecine en langue italienne, déploie les ressources de son argumentation originale pour prêter main forte à la proposition de M. de Monténach. Il invoque particulièrement en faveur des écrivains et des artistes le principe de la liberté de croyance et de conscience, garanti par l'article 49 de la constitution. Voici son raisonnement. Beaucoup d'auteurs peuvent se trouver dans le cas de Chateaubriand qui, après avoir poétisé la révolution, a écrit le *Génie du christianisme*. N'a-t-on pas vu, récemment, encore, un auteur célèbre, M. Huysmans, composer des ouvrages dans le style de Zola, puis jeter tout cela au feu pour devenir catholique et trappiste ? Vent-on permettre à des directeurs de théâtres d'exhumer des œuvres anciennes de ces écrivains pour les donner en pâture au public, alors que les auteurs eux-mêmes répudient ces œuvres de leur jeunesse ?

Il n'en fallait pas tant pour déterminer le vote de l'Assemblée. Après avoir donné la préférence au texte Heberlin contre celui de la commission, le Conseil des Etats s'est prononcé finalement, par 15 voix contre 9, pour la proposition de M. de Monténach.

LA VIE ECONOMIQUE

La laine du Canada
Les coopératives d'éleveurs de moutons du Saskatchewan et du Manitoba (Canada) ont porté cette année sur le marché plus de 450,000 kilos de laine.

La fin d'un jardin zoologique
Le célèbre jardin zoologique créé par M. Hagenbeek, à Hambourg, a été liquidé et fermé, le prix des aliments et du combustible entraînant sa ruine.

Le prix du vin
Voici le résultat des mises de vins d'Yverne : Récolte de la commune, 1 fr. 80 le litre de vendange. Pupilles, 1 fr. 75 à 1 fr. 85 ; Clos de Mousquetaires, 2 fr. 20.

A Aigle, la récolte des pupilles a été vendue au prix moyen de 1 fr. 75.

Abondance de céréales
Le Times relate que la récolte des céréales au Canada bat tous les records. C'est ainsi que, cette année, la récolte en blé s'élève à 289,788,000 boisseaux, alors que, au cours de 1919, elle n'en atteignait que 193,900,000. De même, on enregistre 536 millions 409,000 boisseaux d'avoine, contre 394,384,000 en 1919.

On estime que les céréales du Canada influenceront très heureusement le ravitaillement en Angleterre. De ce fait, il est à prévoir que le gouvernement anglais n'aura pas à faire appel aux blés sud-américains, ce qui pourra faciliter considérablement le ravitaillement des autres puissances européennes.

BEAUX-ARTS

Echange de bons procédés
Le gouvernement belge vient de restituer à l'Italie un chef-d'œuvre de Paul Véronèse, représentant la déesse Junon répandant ses trésors sur la ville de Venise. Cette œuvre, qui décorait le plafond d'une des salles du palais des doges, fut transportée à Paris par Napoléon, en 1797, avec plusieurs autres chefs-d'œuvre de l'école de Venise. Plus tard, le tableau de Véronèse fut transporté à Bruxelles.

Pour remercier la Belgique de son geste gracieux, le gouvernement italien va présenter au Parlement un projet de loi pour donner à la Belgique deux autres peintures du même Véronèse, une *Annunciation* et une *Adoration des rois mages*.

Statue brisée
La statue en marbre de l'Espérance, qu'on voyait à Venise dans l'église des Scalzi (des Carmes) est tombée de sa niche et s'est brisée en menus morceaux.

TRIBUNAUX

Le roi des ours se soustrait à la justice
Un des plus grands marchands américains, à qui ses spéculations sur les ours et peaux avaient rapporté des millions et le surnom de « Roi des ours », vient de mettre fin à ses jours. Ce personnage, Bair Crohon, habitait Grand Rapids. Il devait comparaître devant le jury de Boston. Il avait à répondre de ses spéculations, que le mandat lancé contre lui qualifiait de « vol en grand ».

ÉTRANGER

Les conditions de la paix russo-polonaise
Varsovie, 8 octobre.

En dehors de la ligne de démarcation tracée le long du Zbrucz et à trente kilomètres à l'est de Rowno, Luniniec, Baranowicz, pour aboutir à la ville de Dina sur la Duna, les principales conditions prévues par les préliminaires de paix signés à Riga sont :

1° La Russie des Soviets reconnaît l'indépendance des territoires ukrainiens et biéloruthéniens situés à l'est de la ligne de démarcation.
2° Les deux Etats s'abstiendront mutuellement de toute ingérence dans les affaires intérieures de l'autre.
3° La Pologne est déchargée des dettes contractées récemment par la Russie.

4° Les citoyens polonais seront dédommages des pertes qu'ils ont subies à la suite de l'invasion rouge.
5° La Russie restituera les archives publiques, les souvenirs historiques et toute la propriété mobilière enlevée des territoires polonais.

6° Elle livrera à la Pologne sa quote-part de l'or déposé au Trésor de l'ancien Empire. Ioffe a exprimé le désir que la conclusion du traité définitif eût lieu dans une ville de l'Occident. On nomme Prague ou Vienne.

Varsovie, 8 octobre.
Les troupes rouges, complètement démoralisées, repassent la Bérésina. Le gouvernement polonais retient les siennes à la ligne de démarcation et fait retirer en arrière celles qui, déjà, l'ont dépassée. On prévoit que les Biéloruthéniens formeront un gouvernement national sur les territoires abandonnés par les bolchévistes à l'est de la ligne en question.

Varsovie, 8 octobre.
Les populations polonaises, ukrainiennes et juives de la Galicie orientale, ayant organisé, à Tarnopol, une réunion de leurs représentants, ont acclamé la libération du pays de l'occupation bolchéviste et voté un ordre du jour demandant sa réunion définitive à la Pologne.

Riga, 9 octobre.
Le traité de paix russo-polonais est maintenant terminé. On discutait au sujet d'une petite modification rédactionnelle.

Le traité devait être en trois exemplaires : en polonais, en russe et en ukrainien, et sera sans doute signé aujourd'hui samedi. Les petites divergences qui existaient encore concernaient des questions économiques. Elles seront réglées par le traité de paix définitif.

La question de l'or a soulevé des difficultés particulières. La Russie s'engage à verser de l'or à la Pologne, pris dans le trésor de la banque d'Etat russe. Le montant de cette somme n'est pas encore fixé, mais l'entente est déjà faite en principe.

Les deux délégations partiront aujourd'hui, samedi, après la signature du traité préliminaire. Il est question que les négociations de la paix définitive aient lieu à Vienne.

L'insurrection contre les Soviets

Copenhague, 9 octobre.
Suivant une communication du *Kaas Telegram*, une insurrection formidable a éclaté, mercredi, dans le gouvernement de Smolensk, contre le gouvernement des Soviets. A la tête des paysans insurgés se trouvent des soldats de la Russie-Blanche. Sur l'ordre de Trotsky, les autorités des Soviets ont ordonné des exécutions en masse.

Helsingfors, 9 octobre.
L'*Isvestia* (organe bolchéviste) communique que la ville de Tomsk, en Sibirie, a été prise par des troupes qui se trouvent sous le commandement d'officiers contre-révolutionnaires. Les commissaires rouges ont été fusillés.

Helsingfors, 9 octobre.
Des informations de Moscou signalaient que des troubles graves ont eu lieu dans l'armée rouge. Trotsky aurait été blessé. On l'aurait vu la tête bandée de linges.

L'Amérique et le traité de Versailles

Des Moines (Iowa), 8 octobre.
(Havas.) — Prenant la parole devant une salle comble, le sénateur Harding s'est prononcé contre le pacte signé à Versailles. « Ce n'est pas une interprétation que je cherche, a-t-il dit, c'est un projet. » Il a déclaré également qu'il fera tout son possible pour préparer une association des nations qui sauvegardera définitivement la souveraineté des Etats-Unis et reconnaîtra leur liberté d'action.

Italie et Yougo-Slavie

Milan, 8 octobre.
Selon les dernières informations du *Secolo* le point de vue du comte Sforza sur la question de l'Adriatique peut être résumé ainsi : De grandes oppositions en ce qui concerne la Dalmatie, mais une intransigeance absolue dans la question des frontières de l'Istrie.

Les ouvriers recommencent en Italie

Milan, 8 octobre.
(Havas.) — Le concordat n'ayant pas été appliqué, la grève a éclaté dans les usines électriques. Les ouvriers auraient occupé les usines. Les transports, l'éclairage et les eaux sont interrompus.

Le délégué persan à la Ligue des nations

Londres, 8 octobre.
On mande de Téhéran au *Times* : Le prince Arfa Ad Douleh, se rendant en Europe, à la Ligue des nations, en qualité de délégué persan, a été attaqué par des rôdeurs de grands chemins, entre Ispahan et Chiraz. Son cocher et son compagnon de voyage ont été tués.

Angleterre et Irlande

Londres, 8 octobre.
On mande de Dublin au *Morning Post* : On annonce que le gouvernement a pris en sérieuse considération la situation et qu'une déclaration officielle sera vraisemblablement publiée sous peu. On ajoute que les régions irlandaises où les fils télégraphiques et téléphoniques ont été coupés et les courriers postaux saisis par les Sinn-feiners en supportant les conséquences, car l'administration des postes a décidé de restreindre les services postaux dans ces parties du pays.

Londres, 8 octobre.
(Havas.) — Un groupe de civils a lancé aujourd'hui des grenades sur un auto-camion militaire passant dans une rue de Cork. Un soldat a été tué et plusieurs blessés. Les soldats ont répondu à coups de fusil. Un certain nombre de passants ont été blessés par les balles ou les éclats de grenades.

Un communiste enrichi

On mande de Moscou que, dans une réunion organisée le 22 août, par le comité des Soviets en l'honneur de l'arrivée du compagnon Bela Kun, celui-ci déclara avoir pu mettre en sûreté, dans différentes banques étrangères, pour plus de cent millions en or dont les intérêts servaient aussi aux organisations communistes en Autriche et en Hongrie. Bela Kun demanda, devant les succès diplomatiques des Français en Hongrie, d'en faire assassiner des notables, ce qui jetterait le gouvernement hongrois dans de grandes difficultés. Cette proposition a été renvoyée à la III^e Internationale. Le nombre des communistes sûrs en Hongrie serait actuellement d'environ 40,000.

Lituanien et Polonais

Varsovie, 8 octobre.
(Havas.) — En arrivant à Souwalki, la commission de la Société des nations, d'accord avec les intéressés, a fixé comme ligne provisoire de démarcation la ligne du 8 décembre, allant de la frontière allemande au confluent de l'Igorka, sur le Niemen, et au delà le cours du Niemen jusqu'à Uchies, au sud de Méréth.

Elle a prescrit en même temps, pour éviter tout incident, le retrait des troupes polonaises et lituanienes à 6 kilomètres de chaque côté de la ligne du 8 décembre jusqu'au confluent de l'Igorka, sur le Niemen.

La mission doit se rendre à Orany, pour arrêter les hostilités, en attendant la fixation d'une ligne provisoire de démarcation dans cette région.

La clôture de la conférence financière de Bruxelles

Bruxelles, 9 octobre.
(Havas.) — La conférence financière de Bruxelles a clôturé ses travaux hier vendredi, à 6 heures du soir, après avoir entendu de la bouche de son président, M. Ador, la lecture du rapport de la conférence au conseil de la Société des nations.

Le président a déclaré qu'il était très désirable d'envisager une nouvelle réunion de la conférence à une date ultérieure.

M. Delacroix s'est fait l'interprète de l'assemblée en remerciant M. Ador pour sa présidence pendant la conférence.

L'assemblée, par ses applaudissements, s'est associée aux paroles de M. Delacroix.

La *Dernière Heure* dit que les membres de la conférence financière ont décidé d'offrir à M. Ador une œuvre d'art en souvenir de sa présidence aux travaux de la conférence.

M. le président Ador, interviewé à l'issue de la conférence, s'est déclaré heureux du résultat, qui ouvre la voie à des réunions analogues, constituant un admirable instrument de rapprochement des nations. Le principe de solidarité internationale dans tous les domaines gagne ainsi du terrain rapidement, grâce à l'action puissante de la Société des nations, dont l'influence s'affirme.

La Suisse se réjouira particulièrement des conclusions de la conférence, toutes les commissions étant favorables à la suppression des barrières qui entravent le commerce. Elle se réjouira également de voir toutes les nations chercher des remèdes à une situation qui, pour la Suisse aussi, est difficile. Nous avons aussi intérêt à voir le cours du change redevenir normal, car un taux élevé nuit à l'exportation plus qu'il ne profite à l'importation qui est entravée.

La manifestation de solidarité internationale sera accueillie avec joie par le peuple qui lui toujours protagoniste de liberté.

PETITE GAZETTE

L'ex-kroonprins maréchal ferrant Un message d'Amsterdam à Londres annonce que l'ex-prince héritier d'Allemagne s'est placé comme aide chez un maréchal ferrant pour occuper ses loisirs dans l'île d'Amérongen. Il vient, dit-on, de fabriquer son premier fer à cheval.

NOUVELLES DIVERSES

Un dock flottant livré par l'Allemagne est arrivé à Rouen ; il est attribué à cette ville. — Trois croiseurs allemands sont arrivés à Brest. Un d'entre eux est destiné à la France, les deux autres à l'Italie.

Au Nicaragua, les élections présidentielles ont donné la majorité à la coalition conservatrice ; M. Diego Manuel de Chamorro a été élu président.

Confédération

La votation du 31 octobre
Le comité du parti conservateur tessinois a décidé de recommander la loi sur la durée du travail dans les entreprises de transport. La même décision a été prise par le parti radical.

Chez les socialistes tessinois
La *Gazzetta Ticinese* annonce qu'une session serait inminuement au sein du parti socialiste tessinois. Parmi les dissidents se trouveraient les vieux socialistes Macchi, Simona, etc., tandis que les avocats Borella, Ferri et d'autres suivraient le chef extrémiste Canevascini.

Les statisticiens
La Société suisse de statistique s'est réunie hier à Berne, en assemblée générale. Le Dr Bruschweiler, adjoint au bureau de statistique de la ville de Zurich, a fait un exposé sur la question des logements.

Le tunnel du lac Ritom

La commission d'experts qui avait été chargée d'établir la cause des fuites d'eau qui se produisent au lac Ritom, au détriment de l'usine électrique de Piotta, vient de publier son rapport.

La galerie du lac Ritom a été creusée à travers la roche ; un revêtement de béton a été appliqué pour assurer l'étanchéité du tunnel. Néanmoins, des fuites assez importantes se sont produites.

Les experts attribuent la défectuosité du tunnel aux causes suivantes : 1° Il a été creusé, entre le béton et la roche, des cavités qui ne se sont pas remplies lors des injections faites pour assurer l'adhérence parfaite du béton à la roche ; 2° Certaines portions de la roche ont dû se désagréger sous l'action des explosifs employés dans les coups de mines et la maçonnerie, n'étant plus soutenue par une roche compacte, aura cédé ; 3° La roche, insuffisamment compacte sur une partie du trajet du tunnel, n'a pas résisté à la pression formidable qu'elle subit ; il y a eu ainsi une dilatation des parois du tunnel et ce serait là la cause principale des fuites ; 4° Le revêtement de béton appliqué à l'intérieur du tunnel n'a pas une épaisseur suffisante. Ses proportions ont été calculées en vue de la pression de la roche et, à ce point de vue, elles sont suffisantes ; mais on n'a pas songé que le bétonnage pourrait avoir à supporter tout le poids de l'eau, la roche se dérobant derrière lui. La direction des travaux a cru que la roche offrirait une masse résistante sur laquelle porterait la pression intérieure, grâce à un bétonnage bien fait et bien adhérent.

Les experts estiment qu'on ne peut reprocher à personne le mécompte éprouvé. La cause essentielle qui a agi en l'occurrence échappait aux prévisions ; c'est la déformation de l'enveloppe rocheuse par la pression intérieure, et naturelle aujourd'hui, mais que presque tous les hommes du métier ignoraient encore quand on a construit la galerie de Ritom.

FAITS DIVERS

ÉTRANGER
Catastrophe de chemin de fer en Italie
Dans la nuit de jeudi à hier, le train allant de Venise à Bologne, en arrivant sur le pont de la Lagune, près de Venise, a tamponné le wagon de queue du train allant à Milan, arrêté par suite d'un accident survenu aux freins.

Deux voitures de troisième classe du second train et la machine, le fourgon à bagages et le wagon-poste du train Venise-Bologne ont été endommagés.

L'accident a causé la mort de 23 personnes. Il y a une cinquantaine de blessés.

Parmi les blessés se trouve le secrétaire du parti socialiste Bombacci, qui revenait de la réunion parlementaire socialiste de Trieste, et qui a été gravement blessé à une main.

SUISSE

Accident du travail
A Baden, l'ouvrier Meier, âgé de 30 ans, père de 4 enfants, employé chez Brown, Boveri & Co, a été happé par un tour et tué.

Tombée d'un ballon
A Lenzburg, une fillatta de 10 ans est tombée d'un ballon sur la rue et s'est tuée.

Les trafiquants d'écus
A la suite d'une dénonciation émanant d'une banque de Saint-Gall, on a arrêté, mercredi matin dans cette ville, deux automobiles de luxe. On a trouvé, dissimulés dans les panneaux de la carrosserie, 120,000 fr. d'écus de 5 francs belges, dont l'importation est interdite depuis mardi.

CHATEAU

M. Maurice Gard, de neaux de pierre ollaire gues, réparant à Fionn magé par les dernières du toit et s'est tué.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Nous rappelons que le suisse des œuvres de protection tendra son assemblée générale à Berne, les 13 et 14 octobre. Elle aura pour sujet principal la nécessité, sera donnée par Neuchâtel, le soir, par M. Maxime H. maud de l'Association suisse.

Echos de

Depuis de longues années, sur la plus belle une famille de respect menant une existence Elle est composée de geois de taille moyenne monstache et la barbe fine, personne accorte leur fille, une jeune pe tout à fait sympathique.

Le ménage ne faisait il était difficile dans le Les amis de M. Regis ont pu de vitraux artistiques pas au avantage si, en les employés du concessionnaires tentes sur la plage de tion d'élever une tente celle de M. Regis, de complètement la vue de Madame protesta. Un Mademoiselle voia au se bien qu'une giflle retenue appliquée sur la joue d' fut l'occasion d'une bag tateurs, les uns prirent l'employé, qui était un les autres pour la famille la fin on dut aller che police.

Là, Madame dut décl reconnaître qu'elle était hier, fonctionnaire bien blique.

Une plainte fut dépos tion fut saisie et ce ma impartial que feu Salor vyer devant le tribunal M^{lle} Deibler-Regis, avec concessionnaire et un des sera jugée le 28 octobre

Entre père et fils : — Je la connais, m. C'est pour ne pas rentr dis être malade... Qu'est — Des douleurs d'inte

SOCIÉTÉS DE

Fédération ouvrière. — 8 heures, au Cercle social générale avec discours et divers autres trand

Société de tir de la 10 octobre : 7 h. 30, m départ en camion de la p Nuisternens-en-Ogoz. 10 du match. 12 h., dîner. délégués et continuation de tribution des distinctions de sections.

Artilleurs fribourgeois. — tant rendre part à la dimanche, 17 courant, son jusqu'au 14, chez M. Nu Fribourg. Prix de la cour

Buvée

STIMULI
Apéritif au vin

Dernière Heure

CHAMBRES FÉDÉRALES

Berne, 9 octobre.

Le Conseil national, après un rapport de M. Belmont (Bâle), accorde la garantie fédérale à la constitution révisée de Glaris.

La Chambre liquide ensuite sans débat quelques affaires de chemins de fer, puis reprend la discussion du rapport de neutralité, au Département de l'économie publique.

M. Burgi (Schwytz) recommande au Conseil fédéral d'adapter aux circonstances actuelles les prescriptions relatives à la fièvre aphteuse.

M. Moser (Lucerne) répond à quelques critiques adressées aux fournisseurs de viande pour l'armée, MM. Kraft et Pulver. L'enquête à ce sujet n'a rien révélé de reprochable.

M. Kappeli, chef du service de l'alimentation, confirme que les accusations lancées contre MM. Kraft et Pulver reposent sur des bases fausses.

M. Steiner (Lucerne) rapporte sur le chapitre des denrées monopolisées. L'opportunité de la suppression du monopole des blés est envisagée.

M. Moser (Lucerne) rapporte sur l'Office du lait.

M. Schneider (Bâle) s'élève contre l'augmentation du prix du lait. Le président fait remarquer que ce n'est pas le lieu de discuter cette question. Les socialistes protestent.

Le renvoi de la question est décidé par 45 voix contre 32. La discussion sur les pleins pouvoirs est ainsi terminée.

A 9 h. 45, le président déclare la session close.

Le Conseil des Etats liquide une divergence concernant le projet de loi d'assurances. Puis, il reprend le projet sur les droits d'auteur.

M. Montanach fait de nouvelles observations, qui sont renvoyées à la commission. La suite du débat est ajournée à la prochaine session, et la séance levée à 10 heures.

CHANGES A VOIR

Le 9 octobre, matin

Les cours ci-après s'entendent pour les chèques et versements. Pour les billets de banque, il peut exister un écart. Le premier cours est celui auquel les banques achètent; le second est celui auquel elles vendent l'argent étranger.

	Demande	Offre
Paris	41 50	62 50
London (livre st.)	21 60	22 —
Allemagne (marc)	9 50	10 50
Italie (lire)	24 50	25 50
Autriche (couronne)	2 —	3 —
Prague (couronne)	7 80	8 80
New-York (dollar)	6 —	6 40
Buenos Aires	43 50	44 50
Madrid (peseta)	94 25	92 25
Amsterdam (florin)	193 75	194 75

Office du travail

Dans le courant du mois de septembre, 635 ordres ont été remis à l'Office cantonal du travail pour hommes.

Demandes de travail inscrites : 371, dont 263 de célibataires, 108 de mariés, 362 de Suisses et 9 d'étrangers. Il y a lieu d'ajouter à ces chiffres les demandes de 63 ouvriers ayant un domicile fixe et de 52 ouvriers en passage, qui n'ont pu être inscrits, faute de travail immédiat.

Offres d'emplois : 264, se répartissant entre 197 patrons, dont 169 habitent le canton.

Placements effectués : 186, dont 57 dans l'agriculture. Il y a pénurie générale d'offres d'emplois, en ville comme à la campagne. Les ouvriers menuisiers, cordonniers et tailleurs seuls sont en nombre insuffisant, comparativement aux offres de travail. C'est le contraire qui est constaté pour les boulangers, les employés d'hôtels, les chauffeurs d'automobiles; trop de jeunes gens d'aujourd'hui veulent être chauffeurs.

Au Bureau de placement pour femmes il est parvenu en septembre 365 ordres.

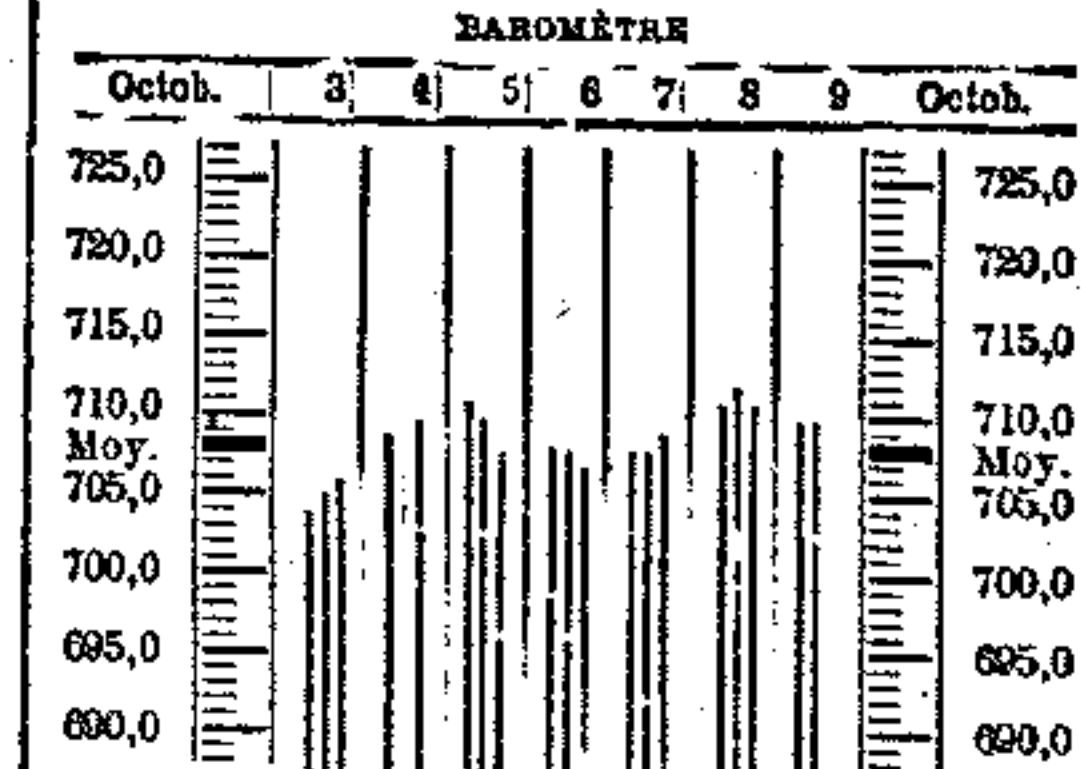
Demandes de places : 139, soit 121 de personnes originaires de la Suisse et 18 d'étrangers.

Offres de places : 226, dont 164 du canton.

Placements effectués : 64, dont 56 placements stables et 8 placements de journaliers ou autres personnes travaillant à l'heure.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 9 octobre



THERMOMÈTRE C.

Octob.	3	4	5	6	7	8	9	Octob.
7 h. m.	11	12	8	8	9	9	10	7 h. m.
11 h. m.	18	17	15	12	14	15	12	11 h. m.
7 h. s.	13	13	12	14	13	14	14	7 h. s.

Bruit de rébellion à Moscou

London, 9 octobre.

(Havas.) — Le correspondant du Daily Telegraph à Copenhague signale un message de Riga suivant lequel le bruit court avec persistance qu'une grande rébellion aurait commencé à Moscou.

Réduction de la circulation fiduciaire

Paris, 9 octobre.

Le ministre des finances, M. François-Marsal, annonce son intention d'employer les recettes de l'emprunt français à la réduction de la circulation fiduciaire. Des billets de banque d'une valeur de trois milliards seront retirés par la Banque de France et l'on fera cet événement solennellement en brûlant publiquement ces billets de banque sur la place de la Concorde.

Au Maroc

Ouessaca, 9 octobre.

(Havas.) — Le général Lyantey a fait son entrée hier, vendredi, à Ouessaca. Il a été reçu avec enthousiasme par le shérif et la population, tant israélite que musulmane.

Le shérif Toubé a rendu hommage à la civilisation française, affirmant la fidélité de ses coreligionnaires à la France.

La lutte électorale en Grèce

Athènes, 9 octobre.

Les journaux se répandent en suppositions sur les résultats des nouvelles élections en Grèce. La presse vénizéliste escompte l'élection de 175 députés vénizélistes contre 209 députés des partis unis de l'opposition, restés fidèles au roi Constantin. Par contre, la presse de l'opposition, qui peut de nouveau paraître, compte avec au moins 284 de ses candidats élus contre 100 vénizélistes.

A peine l'état de siège a-t-il été levé, que les partisans de l'opposition organisèrent une fête, parcourant les rues en criant : « A bas la tyrannie de Venizélos ! Vive la liberté ! »

La conférence des communications

Washington, 9 octobre.

(Havas.) — L'ouverture de la conférence internationale des communications a eu lieu à Washington hier, vendredi.

M. Davis, sous-secrétaire d'Etat, a été nommé président de la conférence préliminaire.

M. Lamet, président de la délégation française, a été nommé vice-président.

Dans la nouvelle Italie

Trente, 9 octobre.

Les élections au Parlement italien dans le Trentin auront lieu au mois de décembre.

Emigration vers le Brésil

London, 9 octobre.

D'après le Morning Post, le gouvernement brésilien a autorisé l'émigration de 80,000 colons des pays de l'Europe centrale.

L'éclairage à Paris

Paris, 9 octobre.

(Havas.) — En application de la décision du préfet de la Seine, l'éclairage normal a été rétabli, à partir d'hier vendredi, sur la voie publique. Tous les candélabres à gaz ou électriques ont été allumés dans les grandes artères, ainsi que 14,000 réverbères.

La ville a repris son aspect d'avant-guerre, et le public qui circulait sur les grands boulevards a paru extrêmement joyeux.

Ecole sociale

Rome, 9 octobre.

A Rome vient d'être inaugurée l'école sociale catholique pour organisateurs et coopérateurs, fondée par l'Union populaire.

La disette de beurre en Angleterre

London, 9 octobre.

Le Times écrit : Nous n'avons plus l'importation de beurre de Sibérie qui était jadis de 40,000 tonnes par an. Les achats de beurre en Australie ont été réduits de 60 % par la sécheresse. Les livraisons de beurre de l'Argentine sont insuffisantes à cause de la fièvre aphteuse. L'Angleterre n'a importé que 50,000 tonnes de beurre jusqu'ici, en 1920, au lieu des 200,000 tonnes d'autrefois.

SUISSE

L'Union des paysans

et le travail agricole

Brougg, 9 octobre.

La Direction de l'Union suisse des paysans, dans un appel lancé à toutes les organisations agricoles du monde invitées à la conférence convoquée à Genève pour le 4 avril 1921, par le Bureau international du travail, communique que les paysans suisses s'opposent à ce que les résolutions de la conférence de Washington soient appliquées aux ouvriers agricoles.

L'Union est également adversaire de tout arrangement international concernant le travail dans l'agriculture.

FRIBOURG

Assemblée des délégués romands de l'Association populaire catholique suisse

La vie des sections locales

Si les délégués ont chaleureusement applaudi l'allocution si cordiale de Mgr Esciva et les idées novatrices de M. Maxime Raymond, ils ont souligné de marques d'approbation plus énergiques encore le rapport plein de pittoresque, de franchise, de zèle apostolique, présenté par M. le Dr Cottier, curé-doyen de La Chaux-de-Fonds, sur la reconstitution des sections locales de l'Association catholique et leur activité. Le sympathique doyen du diocèse neuchâtelois, ayant constaté les effets de la guerre sur la vie des groupements du Volkverein, posa comme principe que ces sections doivent être nettement catholiques et paroissiales, conformément au premier article des statuts de l'Association populaire. Les sous-sections ou associations affiliées doivent s'inspirer du même principe. Et M. le doyen Cottier félicita les catholiques sociaux de l'Union romande de donner à ce sujet un exemple. Il exposa ensuite lumineusement, suivant les expériences de son déjà long et fructueux ministère, comment il faut comprendre et adapter aux circonstances locales la règle posée jadis : pas de section sans œuvre. Il traça la ligne de conduite pour les paroisses urbaines et pour les paroisses rurales, distinguant encore avec finesse divers modes d'application suivant les milieux ou les besoins du moment. M. le doyen Cottier examina tour à tour les moyens dont se servent les hommes d'œuvres pour donner de la vie à leurs groupements : cercles d'études, conférences, représentations théâtrales, sports, cours de langues ou de travaux manuels, etc. Sur chacun de ces moyens, le Rapporteur a formulé un jugement net et adéquat. Puis il a développé avec une vigueur qui a soulevé l'enthousiasme de l'assemblée l'idée maîtresse qui doit animer toutes ces œuvres : l'idée du dévouement, du sacrifice, de la véritable démocratie, du respect mutuel, de la charité. Nous ne pouvons résister à la tentation de citer au moins une partie de la péroraison du remarquable exposé de M. le Dr Cottier.

« Elaborez des statuts avec une science profonde et pratique, dit-il; si, dans leur application, vous n'avez pas de beaucoup de charité, vous n'obtiendrez rien. Les statuts, c'est le chemin tracé sur lequel on marche; mais ce n'est pas la marche. Pour que celle-ci s'effectue facilement, il faut la spontanéité des bonnes volontés. Une société est bien malade, quand il faut constamment en appeler aux statuts. Sans doute, il faut que les membres des comités soient conscients de leur mission, que la caisse soit tenue d'une manière irréprochable, que les procès verbaux soient à jour et les cotisations perçues régulièrement; mais cet ordre, si rigoureux soit-il, s'éroulera s'il n'est cimenté par la charité.

« Monseigneur notre Evêque, a conclu le Doyen de La Chaux-de-Fonds au milieu des acclamations, ayant déployé le drapeau de la charité avec la sublime devise de saint Paul *Charitas Christi urget nos*, nous ne saurions tenir un autre langage. »

La propagande de l'Association

En l'absence de M. Jobé, député à Porrentruy, qui n'avait pu répondre à l'invitation du comité, M. Montanach, vice-président central romand et président de l'assemblée, a traité, à la fin de la séance du matin, pour achever au début de celle de l'après-midi, le vaste et délicat sujet de la propagande. Nous ne pouvons songer à résumer cette causerie pleine de charme, teintée par ci par là de mélancolie, dans laquelle M. Montanach, après avoir embrassé d'un coup d'œil la situation créée par la guerre, a mis ses coreligionnaires en face des faits nouveaux, qui nécessitent des méthodes et une tactique nouvelles. Il a insisté sur la plus grande liberté de mouvement qui doit être accordée à l'Association, notamment aux fédérations cantonales, dont l'organisation doit être plus souple et mieux adaptée aux besoins régionaux. Dans un tableau saisissant, M. de Montanach a établi le rapport entre les ressources dont dispose le Volkverein et les besoins des œuvres créées ou à créer. Abordant ensuite la question des cadres à reconstituer, le président a émis son appréciation personnelle sur les réformes proposées par M. Raymond, notamment en ce qui concerne les comités cantonaux, le comité directeur de l'Association et le secrétariat.

L'éclatant hommage rendu par M. Montanach au dévoué secrétaire romand a été l'occasion d'une chaude manifestation de sympathie de l'assemblée à l'adresse de M. Maxime Raymond.

Comme l'heure allait sonner, le président a renvoyé à l'après-midi la fin de son exposé et les délégués se sont rendus au Cercle catholique pour le banquet.

Le banquet

Ce repas de famille, auquel prirent part deux cent cinquante convives, fiers de compter parmi eux Nosseigneurs les Evêques de Lausanne et Genève et de Bethléem, fut empreint de la plus joyeuse cordialité. Servi avec l'art consommé qui fait la réputation du restaurant des Merciers, il fut marqué par deux magnifiques discours de M. l'avocat Cozoz, de Martigny, président cantonal vaudois, et de M. l'abbé Charles Comte, président cantonal genevois. Le premier fit une magistrale apologie de l'Eglise, montrant avec une élo-

Chasse mortelle

M. Maurice Gard, de la fabrique de fourneaux de pierre ollaire Gard, frères, à Bagnes, réparant à Fionnay un chalet endommagé par les dernières inondations, a glissé du toit et s'est tué.

Les bombes de Versoix

C'est par une dénonciation d'un directeur rougillé de la fabrique de feux d'artifice de Plan-les-Ouates que la justice a été mise en mouvement dans l'affaire des bombes immergées au large de Versoix. Ce personnage, du nom de Villari, a été renvoyé pour « fautes inadmissibles » et condamné à payer une indemnité à la fabrique. Pour se venger, il avertit la police que des bombes dormaient dans le fond du lac. Or, c'est lui qui, comme directeur de la fabrique, a ordonné l'immersion de ces engins, dangereux à garder.

Les bombes en question étaient destinées à un des Etats belligérants; elles ont été fabriquées en 1915; après essai, elles furent trouvées inutilisables.

Le directeur de la Société Radium, propriétaire de la fabrique de Plan-les-Ouates, est M. Marcel Guinand.

L'ancien propriétaire de la fabrique, qui s'est suicidé naguère, à la suite de la découverte de ses rapports avec des anarchistes, se nommait Cretin et non Crettaz.

PROTECTION DE LA JEUNE FILLE

Nous rappelons que l'Association catholique suisse des œuvres de protection de la jeune fille tiendra son assemblée générale annuelle à Neuchâtel, les 13 et 14 octobre. Une conférence publique, ayant pour sujet : Une œuvre de première nécessité, sera donnée, à l'Aula de l'Université de Neuchâtel, le 13 octobre, à 8 h. 1/2 du soir, par M. Maxime Raymond, secrétaire romand de l'Association populaire catholique suisse.

Echos de partout

INCOGNITO

Depuis de longues années, on voyait tous les ans, sur la plus belle plage de Vendée, une famille de respectables bourgeois qui menaient une existence exemplaire.

Elle est composée de M. Regis, bon bourgeois de taille moyenne, robuste, portant la moustache et la barbiche grisonnantes, de sa femme, personne accorte et avenante et de leur fille, une jeune personne de quinze ans tout à fait sympathique.

Le ménage ne faisait point parler de lui; il était difficile dans le choix de ses relations. Les amis de M. Regis disaient qu'il s'occupait de vitraux artistiques, et l'on n'en aurait pas su davantage si, un jour du mois dernier, les employés du concessionnaire de la location des tentes sur la plage n'avaient eu la prétention d'élever une tente précisément devant celle de M. Regis, de façon à lui masquer complètement la vue de la mer.

Madame protesta. Un des employés riposta. Mademoiselle vint au secours de sa mère, si bien qu'une gifflé retentissante fut, parait-il, appliquée sur la joue d'un des employés. Ce fut l'occasion d'une bagarre. Parmi les spectateurs, les uns prirent fait et cause pour l'employé, qui était un mutilé de la guerre, les autres pour la famille Regis, en sorte qu'à la fin on dut aller chez le commissaire de police.

Là, Madame dut décliner son vrai nom et reconnaître qu'elle était la femme de M. Deibler, fonctionnaire bien connu de la République.

Une plainte fut déposée; le juge d'instruction fut saisi et ce magistrat intègre, aussi impartial que feu Salomon, se décida à envoyer devant le tribunal correctionnel M^{me} et M^{lle} Deibler-Regis, avec deux employés du concessionnaire et un des spectateurs. L'affaire sera jugée le 28 octobre prochain.

MOT DE LA FIN

Entre père et fils :

— Je la connais, mon garçon, celle-là... C'est pour ne pas rentrer au collège que tu dis être malade... Qu'est-ce que tu as ?
— Des douleurs d'intérieur.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Fédération ouvrière. — Ce soir, samedi, à 8 heures, au Cercle social, Grand'rué, assemblée générale avec discours de M. l'abbé Dr Savoy et divers autres trastaanda importants.

Société de tir de la ville. — Dimanche, 10 octobre : 7 h. 30, messe au Collège. 9 h., départ en camion de la place de la gare, pour Nuisternens-en-Ogoz. 10 h., commencement du match. 12 h., dîner. 14 h., assemblée des délégués et continuation du match. 15 h., distribution des distinctions du concours cantonal de sections.

Artilleurs fribourgeois. — Les artilleurs désirent prendre part à la course au Vuilly, le dimanche, 17 courant, sont priés de s'annoncer jusqu'au 14, chez M. Nussbaumer, Pérolles, 6, Fribourg. Prix de la course : 9 fr.

Cours de mode. — Les dames et demoiselles de Fribourg et environs apprendront sans doute avec plaisir que M^{lle} Ida Blanche, ex-première de la Maison Lewis de Paris, reviendra prochainement à Fribourg pour y donner un nouveau cours de confections de chapeaux. Nous nous abstignons ici de faire l'éloge de l'ex-première, les élèves de ses précédents cours ayant pu juger elles-mêmes de l'habileté de cette artiste en matière de chapeaux. Voir aux annonces. 8875

Prenez le

STIMULANT

Apéritif au vin et quinquina

quence pleine de feu le rayonnement de l'action pontificale durant la guerre et depuis lors. Un tonnerre d'applaudissements couvrit la péroraison de l'orateur, acclamant dans un quadruple vivat l'Eglise, Sa Sainteté Benoît XV, l'Episcopat suisse et le clergé tout entier. M. l'abbé Comte ne fut pas moins éloquent dans son toast à la Suisse, traversé d'un large souffle de patriotisme et de poésie. Comme le porte-parole du clergé avait renouvelé la protestation de loyalisme des catholiques à l'égard des autorités, M. Savoy, président du Conseil d'Etat, se fit l'interprète des pouvoirs publics pour féliciter l'Association populaire de sa collaboration dans le passé et pour exprimer la conviction que cette réunion de réorganisation inaugurerait une ère nouvelle de travail et de progrès pour l'Association et pour le pays.

L'improvisation du président du gouvernement fribourgeois fut aussi vigoureusement applaudie. Parmi les témoignages des absents dont M. Montanach donna lecture, à la suite des dépêches d'adhésion de Nosseigneurs les Evêques de Bâle et de Sion, nous avons noté les télégrammes de MM. Grand et Perrier, conseillers nationaux, et celui de leur collègue, M. Hans von Matt, vice-président du Volkverein. (A suivre)

La fièvre aphteuse

On signale ce matin, un nouveau cas de fièvre aphteuse à Cormanon, près Fribourg, et un à Grange-sur-Marly.

De nouveaux cas sont annoncés, en outre, à Tavel, Ueberstorf, Bésingen et Saint-Antoine, dans la Singine; à Cornérod, Crossier, Cormond, Liebistof, Morat et Wallenried, dans le Lac; à Milledes et Torry-le-Grand, dans la Glâne; à Autavaux, Chéry, Dondidier, Dompierre, Ménières, Montet et Vesin, dans la Broye.

Exposition de lapins

La Société cynicole fribourgeoise organise, avec les autorisations requises, sa première exposition suisse de lapins, les 6, 7 et 8 novembre prochains, dans la rotonde du restaurant des Charmettes.

Tous les éleveurs et amateurs de lapins sont admis à y exposer.

Les bulletins d'inscription et autres renseignements peuvent être demandés auprès de M. Sperry, président, la Vignettaz, 11, Fribourg.

CALENDRIER

Dimanche 10 octobre

XX^e APRÈS LA PENTECÔTE

Saint François de Borgia, confesseur
Saint François de Borgia, né en 1510, mort en 1572, fut l'un des gloires de la Compagnie de Jésus et devint général de son Ordre.

Lundi 11 octobre

Saint Louis Bertrand, confesseur

SERVICES RELIGIEUX

DIMANCHE 10 OCTOBRE

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., grand-messe capitulaire, exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 11 h. 1/2, messe basse, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres paroissiales, catéchisme. — 3 h., vêpres capitulaires, exposition, procession, bénédiction du Très Saint Sacrement. — 6 h. 1/2, exercices du Saint Rosaire et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse, communion générale du Patronage Saint-Louis et de l'Association des jeunes gens. — 8 h., messe des enfants avec instruction et chants. — 9 h., grand-messe. — 2 h., procession à Lorette. — 6 h. 1/2, chapellet.

Chapelle de Lorette (Dédicace) : 10 h., messe chantée à la chapelle. — 2 h., procession, chant des Litanies de la Sainte Vierge, sermon, bénédiction.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 9 h. 1/2, catéchisme français. — 10 h., messe, sermon français, chants des enfants. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2, chapellet et bénédiction. — Collège : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. — 10 h., grand-messe, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des étudiants. — 2 h. 1/2, vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 2 h., vêpres, bénédiction. Archiconfrérie du Saint Cœur de Marie, instruction, chapellet.

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., grand-messe. — 10 h. 1/2, messe basse. — 2 h. 1/2, vêpres. (Pendant le mois d'octobre, tous les soirs, à 8 h. 1/2, chapellet et bénédiction.)

RR. PP. Capucins : 5 h. 1/2, 5 h. 1/2, 6 h. 1/2, messes basses. — 10 h., messe basse avec allocution.

(L'Assemblée des Frères tertiaires sera remplacée par la procession à Notre-Dame de Lorette et à Bourguillon, à laquelle prendront part tous les tertiaires qui le pourront; elle partira de l'église de Saint-Jean à 2 h.)

SAISONNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide,
approfondie.
BACCALURÉATS
Maturité

DEMANDEZ UN
DIABLERETS
SIPHON
DÉSALTÉRANT IDEAL.

Accordeons
Syst. Loeb, Genève.
Stratella, avec lames
en acier. Voix triples
et doubles. 8664
RÉPARATIONS - ÉCHANGES
Prix modérés
Photographes et disques



H. Vollichard-Ygger, Pont-Suspendu.

Cours de Mode

M^{lle} IDA BLANCHE, ex-première de la maison Lewis de Paris, a l'honneur d'informer les dames de Fribourg qu'elle donnera de nouveau un cours de Mode pour les chapeaux d'automne et hivers.
Pour tous renseignements, prière de s'adresser à l'Hôtel de Rome, lundi le 11 oct. de 11 h. à midi et de 1 1/2 h. à 8 h. du soir.

MODES

Exposition Modèles de Paris
le 11 octobre
M^{me} ROBIN-LAUGIER,
Grand'Rue, 11 (1^{er} étage).
CHAPEAUX DEUIL

Bénichon au café des Grand'Places

Dimanche et lundi
Orchestre **BENZO**
Invitation cordiale. 8840
RENZ, tennaefer.

TRAVAUX EN FOURRURES

M^{lles} Labruna
36, rue de Lausanne - FRIBOURG - 1^{er} étage
TRAVAIL SOIGNÉ - PRIX MODÉRÉS
Téléphone 184

Domaine à vendre

PAR SOUMISSION
Pour cause de partage, les enfants indivis de feu Frantz-Peter Vonlanthen exposent à vendre, par voie de soumission, leur domaine de la contenance d'environ 31 poses en prés et champs et 4 poses de bois, situés au centre du village de Schmitten, à 5 minutes de la dite gare, comprenant maison d'habitation, granges, 2 écuries, remises, grenier, porcherie, eau intarissable et lumière électrique. 8461
Déposer les soumissions auprès de M. A. Flury, peintre, à Bonnefontaine, jusqu'au 18 octobre.
Pour voir le domaine et prendre connaissance des conditions, s'adresser au soussigné.
Pour les exposants : Albert FLURY.



N'achetez pas de montre avant d'avoir vu mon grand choix et mes prix très bas. Demandez mon
Superbe catalogue gratis et franco
Marchandises de 1^{re} qualité
Garantie effective de 8 à 5 ans
Prime gratuite à tout acheteur. Echange autorisé.
Beau choix de Réglisseurs et art. de Bijouterie
Fabrique d'horlogerie, MYR
Henri MAIRE, La Chaix-de-Fonds N° 160
Vente directe aux Particuliers!

BIOGRAPH

d'Places
du 14 octobre, à 8 1/2 h.
closes à 2 1/2 et 4 1/2 h.

PRIMITIVE

Manutention en 4 actes

DU RAIL

West en 4 actes
chaque vendredi et samedi de billets rendus à l'avance ne repris. 8798
pas de séance cette semaine.

de l'Épée

l'honorable public de la gne qu'il dessert ledit café. marchandises, j'espère mériter bienveillance.

MUSIQUE

8865
Niquille-Barbey.

Chaudleur

apprendre à conduire à l'École de chauffeurs de
L. LAVANCHY
Av. Bergières
LAUSANNE
Brevet garanti en 8 semaines
DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT

ÉMISSION

DE

Bons de caisse 6 % de l'Etat de Berne

à trois et à cinq ans

Dans le but de se procurer les fonds nécessaires pour l'électrification des Chemins de fer subventionnés par l'Etat de Berne, les Autorités Cantonales ont décidé d'émettre des **Bons de Caisse** aux conditions suivantes :

- Intérêt :** Ces bons de caisse sont productifs d'un intérêt de 6 % l'an et munis de coupons semestriels aux 30 avril et 31 octobre, le premier échéant le 30 avril 1921.
- Coupages :** L'émission se fera en titres au porteur de 500 fr., 1000 fr. et 5000 fr.
- Remboursement :** Le remboursement de ces bons aura lieu au pair et sans déduction préalable le 31 octobre 1923 pour les bons à trois ans, et le 31 octobre 1925 pour ceux à cinq ans.
- Domiciles de paiement :** Les coupons échus et les bons remboursables seront payables sans frais à la Banque Cantonale de Berne à Berne et à toutes ses succursales et agences, ainsi que sur d'autres places de la Suisse qui seront publiées ultérieurement.
- Prix d'émission :** Ces bons de caisse sont émis au prix de **100 %**

sous décompte des intérêts au 31 octobre 1920. La libération des titres attribués devra être effectuée jusqu'au 15 novembre 1920 au plus tard.

Souscription : Les souscriptions sont reçues sans frais, à partir du 7 octobre et jusqu'à nouvel avis, par les domiciles de souscription mentionnés au bas de ce prospectus. Les demandes seront servies dans l'ordre de leur arrivée. Le domicile de souscription délivrera aux souscripteurs des bons de livraison qui seront échangés plus tard, sur avis spécial, contre les titres définitifs.

Berne, le 5 octobre 1920.
Au nom de l'Etat de Berne :
Le Directeur des Finances :
VOLMAR.

Les souscriptions sont reçues sans frais par :
la Banque Cantonale de Berne, à Berne, et ses succursales et agences,
la Banque Nationale Suisse,
toutes les Banques et Caisses d'Epargne du Canton de Berne,
les membres du Cartel de Banques Suisses,
les membres de l'Union des Banques Cantonales Suisses.

MARSA S. A., Fribourg
Semoirs
Charrues Brabant-Ott
Arracheuses de pommes de terre
Idéale-Ott

Plusieurs wagons
BETTERAVES
1^{re} qualité
A VENDRE
Ang. BRULHART, fourrages
FRIBOURG

THÉÂTRE DE FRIBOURG
Dimanche 10 octobre
REPRÉSENTATION DE GALA
Le plus grand succès
LA TOSCA
Pièce en 4 actes et 5 tableaux de Victorien SARDOU
Location des jouds
Prix des places des grandes tournées

Café MARCELLO
Le soussigné a l'avantage d'aviser le public qu'il a repris le dit café
Marchandise de 1^{er} choix
Se recommandant, 8868
M. et M^{me} TACCHINI

ON DEMANDE
une jeune fille
de 16 à 18 ans, pour aider au ménage et garder les enfants, pour le 1^{er} novembre.
S'adresser à M^{me} Marie Kuhnle, Oberriet (St-Gall).

On demande à acheter d'occasion
OPALOGAPHE
Ecrire avec prix. P. Aurria, Rommestler.

Pharmacie d'office
pour service de nuit du 9 au 15 octobre.
Pharmacie MURY,
rue de Lausanne.

Maison de Dames catoliques en gros et détail demandés au

APPRENTI
connaissance de l'allemand et français.
Offres 1011 chiffres P 8651 F à Publicitas S. A., Fribourg.

PERSONNE
de confiance
est demandée
pour faire la cuisine et le ménage dans famille de 3 personnes.
Bonnes gages. 8880
S'adresser à Publicitas S. A., Bule, sous l'2811 B.

A l'occasion de la bénichon
BONNE MUSIQUE
Dimanche et lundi
à l'Hotel du Cerf
Estavayer-le-Lac
Dîners de bénichon
Cuchales et beignets
Vins de 1^{er} choix
Se recommande,
H. Wulleret.

MOTO
A vendre motoclette 2 cylindres, 4 HP x 2 1/2 ton e gimpense, en parfait état de marche, à enlever tout de suite, à un prix très avantageux.
S'adresser à Hottie Jürgens, à Puyens, près Villaz-St Pierre. 8877

Laiterie
A remettre à Lausanne
bonne laiterie, belle installation soignée, jolie clientèle, grand passage. Prix avec marchandises, Fr. 12,000. environ.
Burger, G4-Pont 9, Lausanne. 8855

A vendre en France
région sud-ouest, domaines agricoles en exploitation, de 10 à 40 hectares, soit environ 25 à 100 poses.
Terres fertiles et propices à toutes les cultures.
Prix avantageux payable en billets français.
S'adresser à l'Agence Parquet, S. A., Genève (H^{te}-Savoie). 8879

ÉLECTRICITÉ
Les abonnés à la lumière électrique des quartiers de la Neuchâtel et de l'Augue sont avisés que le courant électrique sera interrompu le dimanche 10 octobre, de 11 à 13 h., pour réparations.

A vendre
près Fribourg, le repais de quelques poses de terre.
S'adresser par écrit sous chiffres P 8679 F à Publicitas S. A., Fribourg.

A vendre
une machine à coudre Singer pour taille, un lit bano en fer, un fauteuil pivotant, un auto-coureur électrique, 2 autres choix de Voudaire en 14 volumes.
S'adresser : F. Pichella Rue du Th, N° 12, à Fribourg. 8838

Occasion unique
A vendre une belle chambre à coucher, en noyer ciré, se composant de 2 lits, 2 tables de nuit, 1 lavabo; le tout à l'état neuf. 8637
S'adresser à nos bureaux, de 9 heures à 3 heures, Pérolles 6, 1^{er} étage.

Namedt, au Marché de Fribourg, à côté du Père Gward, et à la Bénichon de Halle, sur la place de fête, dimanche et lundi,
la fabrique de pains d'épices de Marges et de Benens informe son honorable clientèle qu'elle aura un banc avec ces nombreuses spécialités de première fraîcheur et qualité, ainsi que son fameux miel ture et son nougat. Se recommande. 8869
L. Bressler.

D^r A. GRUNER
Route de Villars, 1, FRIBOURG
ouvrira son cabinet de consultations
lundi le 11 octobre
Consultations tous les jours de 1 à 3 heures.
Dimanche excepté.

COMPTABLE DE BANQUE
Une banque de la place de Fribourg demande un bon comptable (tribourgeois de préférence).
Connaissance des langues française et allemande exigée.
Y faire offre par écrit, avec indication du salaire et date d'entrée sous P 8651 F à Publicitas, S. A., Fribourg. 8845

AVIS
Le soussigné informe l'honorable public de Marly et des environs qu'il s'est établi menuisier à Marly.
Il se recommande pour tous les travaux de menuiserie; bâtiments, meubles, vitrages, réparations, etc. 8831
Travail prompt et soigné
Prix modérés
Se recommande,
PIERRE STUEMANN,
menuisier - ébéniste, MARLY.

BÉNICHON
Dimanche 10 et lundi 11 octobre
dans 3 heures
DANS LA GRANDE SALLE
de la Brasserie des TANNERS
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale. Le tennaefer.

Fruits à cidre
La Cidrerie de Guin chargera mardi 12 octobre, après midi, à Cottens; mercredi 13, à Fribourg, et mercredi 20, pour la dernière fois, à Fribourg, au plus haut prix du jour.
Ang. BRULHART.

Bénichon à Bellevue
DIMANCHE et LUNDI
Bonnemusique
Invitation cordiale
8864
F. Eugler.

BONNE MUSIQUE
Dimanche et lundi 10 et 11 oct.
à l'Hotel des Trois Tours
à BOURQUILLON, Fribourg
Invitation cordiale. 8849

Oignons à fleurs
Jacinthes, Tulipes, etc.
Grand choix de plantes vertes, beaux cyclamens, primevères et chrysanthèmes en fleurs.
Se recommande, 8870
J. Hertig, horticulteur, rue des Alpes, 9. Téléphone 537

A l'occasion de la bénichon
le service d'autobus Fribourg Le Mouret sera doublé
dimanche & lundi
SERVICE SUPPLÉMENTAIRE
Départ Fribourg 15 heures 30
et 20 heures
Dernier départ du Mouret 11 h. du soir

Où allons-nous dimanche et lundi 10 et 11 octobre
à l'occasion de la bénichon ?
à POSIEUX
BONNE MUSIQUE
Invitation cordiale. Le tennaefer.

L'HOIRIE JEAN DOSSENBACH AUX ARCADES FRIBOURG
annonce à son honorable clientèle qu'elle met en vente
Jusqu'au 10 octobre
à des prix très avantageux
une grande quantité de Chaussures de tout premier choix.
Elle se permet d'informer sa clientèle que ces marchandises n'ont aucun défaut et ce n'est que pour faire de la place aux nouveaux arrivages pour l'automne, qu'elle fait cette
VENTE EXCEPTIONNELLE
L'assortiment en magasin est complet et chacun pourra choisir à volonté, soit :
RICHELIEUX, MOLIERES, BOTTINES et SOULIERS fantaisie ou hautes BOTTES
Il sera accordé le 10 % sur les prix marqués (comptant)
Il nous est impossible d'énumérer des prix, car ce ne sont pas des restes d'articles ou paires défraîchies qui vous sont offerts, mais un choix magnifique d'articles de provenance directe des meilleurs Fabricques Suisses, par conséquent à prix avantageux.
Voir les vitrines - Prix affichés
Nous prions la clientèle de la ville de venir choisir et essayer au magasin. Au dehors, il sera envoyé des choix sur demande.
La Chaussure populaire à prix réduits dont nous avons la représentation de 5 fabricants (plus de 25 articles différents pour hommes, dames, garçons et fillettes est vendue sans escompte. (Prix fixés par la Confédération)
Veuillez considérer cette offre comme la plus intéressante qu'il nous est permis de faire et nous vous prions d'en bénéficier.

RÉDACTION
ADMINISTRATIVE
BUREAU DES ABONNÉS
Imprimerie Suisse
Fribourg
ABONNEMENTS
1 an 10.00
6 mois 5.50
3 mois 3.00
Tous les bureaux de poste peuvent se procurer le prix d'abonnement sur place en versant le montant en espèces ou par mandat sur compte de chèques postaux.

Nou
La répub
britannique

La réponse du gouvernement britannique à la réunion de la conférence diplomatique et de deux actes, dont le premier est de spécialistes — des examinateurs les missions réparatrices. L'Allemagne représentée à cette conférence a été mission d'experts sur allemande et sur les seraient transmises à de gouvernement, qu'il ment.

On comprend que, ceter, elle pourra le sion des experts. Ce rang supérieur aux conférence des hommes où il y aura M. Lloyd George et M. Leygues trouvera en présence sur lesquelles il y a entre Paris et Londres. C'est dans ces conditions que le rapport de la convocation avait été après avoir obéi à ce pris toutes les précautions qu'elle ne dérivât pas des clauses du traité d'ira dans une autre ville notre ville cosmopolite de Canossa.

Au moment où l'on encore avec acharnement la paix avec la Pologne l'ordre d'accepter sans demandes polonaises. En même temps, Bucarest si enfin le ne voulait pas répondre offres de paix des Suisses délégués à Wrangel mettre d'accord pour la paix est dicté à Léon nécessité de faire des cultes intérieures. Le grande rébellion à M nouvelle de troubles rerait, dans la capitale ouvriers et de milit Des exécutions en m les prisons. On emp les mercenaires chin de fusil tous ceux q

La scission qui s'est socialiste italien s'él Au lendemain du nistes, la direction a dépeché l'ostacisme cotti et Turati, les d par leur attitude et tant au prochain con dra à leur égard le Les éléments mod qui obéissent au dé seront pas ainsi m jonction de Léon s'émouvoir beaucoup qui les menacent. Ils très activement, un d'érés, à Reggio Em arrivent déjà de tou augere. Il est proba Turati prendront l' les vrais et authent aux traditions du po munistes de l'extrê parti. En attendant, l socialiste aura à M. Turati jouit d' exerce une grande légues de la Chamb listes, on évalue à qui partagent ses taine seulement de tionnaires. Et les se trouvent du côt

Avis & recommandation
Je porte à la connaissance de ma clientèle, ainsi que du public de la ville et de la campagne, que j'ai ouvert
35, rue de Lausanne
A FRIBOURG
UN

Magasin de chaussures
avec articles de fabrication suisse de 1^{er} choix. Beau choix en chaussures populaires à prix réduits
„BALLY SUCCÈS“
Jolies nouveautés de la mode ainsi que d'autres marques de 1^{re} qualité. Souliers pour garçons et filles depuis Fr. 11.—
dames „26.—“
hommes „31.—“
Mon atelier pour le travail sur mesure, ainsi que pour la fabrication de chaussures pour pieds plats, pieds estropiés, travaux orthopédiques reste ouvert comme par le passé.
PATUSCH.

Pommes de table
Aigres, cueillies à la main, bien triées, seront acceptées par les sous-signes au prix de 20 fr. les 100 kg., en gare de Rosé, mardi après midi, 12 octobre.
SAUTAUX et JOYE.

A l'occasion de la bénichon
DINER & GOUTER
Bonne musique
à l'hôtel de la Croix-Blanche
MARLY
Clôt de lièvre et de chevreuil

Mesdames!
Vous économiserez de l'argent en faisant usage de ma clinique de bas. Chaque bas, tissé et de soie, etc., si déchiré qu'il soit est tellement bien réparé qu'il peut se porter avec n'importe quelle chaussure. De trois paires, nous vous en retournons deux. Prix Fr. 1.50 la paire. Prière de ne point couper les pieds des bas; s'ils sont déjà coupés, nous pouvons quand même vous les réparer parfaitement. Indiquez la grandeur de chaussure. Envoi contre remboursement.
8838
Clinique de bas KIRSCHNER, Zurich
Seebahnstrasse, 175

DIMANCHE ET LUNDI
10 et 11 octobre
BONNE MUSIQUE
à l'auberge de Misery
Invitation cordiale. Le tenancier.

La vie est chère
le remède est d'aller
28, rue de Romont
FRIBOURG
où vous trouverez, à des prix incroyables, chemises kaki, tabliers, blouses, flanelles, gants, pantalons longs et saunur, écharpes laines, filettes, broches à dents, ceintures, chaussettes, serviettes, rasoirs de sûreté, tricotés laines, gilets cuir, etc., etc., provenant des stocks d'armées.
8716
COMPAREZ!!!

GRAND CHOIX de régulateurs montres et bijouterie
FRIBOURG
H. Vollicher, Egger
de Fr. 15 à 40
Pont-Suspendu

Hôtel de la gare
COURTEPIN
Les 10 et 11 octobre
GRAND CONCERT
DONNÉ PAR LA
Fanfare FAILLETAZ, Lausanne
Invitation cordiale.
Le tenancier: E. Dévaud.
Par la même occasion:
MATCH AUX QUILLES
Beaux prix exposés
8856
LE ULUB.

CRÉDIT SUISSE
Capital et réserves: Fr. 130,000,000.—
4, Christoffelgasse, 4 **BERNE** Téléph. 420 et 421
Prêts contre dépôts de titres
CRÉDITS COMMERCIAUX
à 8829
maisons industrielles & commerciales

FRIBOURG - MORAT - ANET
Bénichon
A l'occasion de la bénichon le FRIBOURG-MORAT-ANET, mettra en marche le dimanche 10 octobre, outre les trains ordinaires, les trains spéciaux ci-après:
Fribourg départ 16.33 Courtepin départ 17.25
Bellaux-V. 16.43 Penzier 17.31
Pensier 16.50 Bollaux-V. 17.42
Courtepin 16.56 Fribourg 17.55

CRÈME SUPÉRIEURE
pour chaussure
Selecta

SALLE DE LA GRENETTE
Mercredi 13 octobre 1920, à 8 1/2 h.
CONFÉRENCE
donnée par le Dr Tauber, de Zurich
SUR LES
MERVELLES de la CALIFORNIE
ET LES
MONTAGNES ROCHEUSES
120 projections colorées et 7 auditions au gramophone
Billets à 2 et 1 fr., au Magasin de musique, 29, rue de Lausanne. P 8495 F 8832

Les bureaux des banques
faisant partie de
L'UNION des BANQUES
de la place de Fribourg
seront fermés lundi 11 octobre 1920

A VENDRE
3 vases de 11 à 1200 litres
3 ovales de 3 à 500 litres
divers tonneaux de 2 à 300 litres
1 fuste de 1100 litres
1 lot bombones
Le tout à l'état neuf et bien aviné. 8779
S'adresser à M. Jules Chollet-Martin, à Palézieux-Village.

CADOL
Guérit toutes les Maladies de la peau
Pharm. des Moasguines, Lausanne; Pharm. Chouy et Musy, Bourgnonch et Goltrau, Fribourg; Pharm. Oberon, Gâtél-St-Denis, Pharm. Rime, Bulle. 913
Prix: 2 fr.

le 12 octobre 1920
à 10 h. du matin
un certain nombre de chevaux de cavalerie réformés, inaptes au service de la cavalerie. La vente aura lieu dans la cour de l'infirmerie du dépôt; les chevaux pourront être visités de 9 à 10 heures du matin, à l'écurie. Les personnes ayant domicile dans des contrées infectées par la fièvre aphteuse ne pourront pas prendre part à la vente. En outre, les amateurs sont rendus attentifs sur la nécessité de posséder un sauf-conduit préfectoral pour les chevaux achetés. Paiement au comptant. 8745
Dépôt de remonte de cavalerie, Berne.

BÉNICHON
Café-restaurant des Bains des Neigles
Dimanche et lundi, dès 3 h.
BONNE MUSIQUE
Dîners et goûters de bénichon
A DES PRIX MODÉRÉS
Invitation cordiale.
P 8628 F 8842
Le tenancier.

ON DEMANDE
pour la bénichon
6 bonnes SOMBLIÈRES
sérieuses, pas trop âgées. S'adresser à M^{me} JAQUET, Buffet de la gare, Grolley. 8801

TISSUS POUR COSTUMES ET MANTEAUX DE DAMES
COUTILS POUR BLOUSES
FLANELLES, etc., etc.

On demande
pour la Suisse centrale, une **BONNE**
sérieuse et honnête, pour la cuisine et le ménage. Bon salaire et vie de famille. 8786
Adresser offres sous chiffres T 6008 Lx à Publicitas S. A., Lucerne.

Hôtel - Villa
Maisons locatives
Epiceries
Fermes
A VENDRE
Bon hôtel à vendre, pour cause de départ, en face de la gare de Bienne, 23 chambres, café, jardins, jeux de quilles, grande salle pour bals et sociétés (700 personnes), clientèle assurée. 20 à 30,000 fr. au comptant.
Petite villa, 5 chambres, cuisine, bain, jardin, 20,000 fr., dont 10 au comptant.
Maisons locatives de 2 à 5 appartements de 2 à 3 chambres, jardin, de 8, 10, 15,000 fr.
Maison au centre de la rue de Lausanne, avec 3 appartements de 2, 3 et 5 chambres, magasin d'épicerie, bonne clientèle, 30, 40, 70,000 fr.
Petite ferme neuve, avec 2 poses de terre, en face de la gare de Pénier, 25,000 fr.
Café-Brasserie, bonne clientèle, 8 chambres, cuisine, jeux de quilles, 60,000 fr., facilité de paiement. 8871
S'adresser au Bureau des Locations, Pylton-Page, rue de Lausanne, 50. Téléphone 422.

Grand choix en draps
pour
MESSIEURS et JEUNES GENS
Pèlerines et Tricots en laine
de provenance française et de qualité d'avant-guerre.
G. KEMM-ELLENBERGER
FRIBOURG
154, rue du Pont-Muré, 155

Pension Bussard
Place gare 38
demande bonne **DOMESTIQUE**
JEUNE FILLE
demande place
comme fille de chambre, pour cours. Entrée tout de suite.
S'adresser sous chiffres P 8608 F à Publicitas S. A., Fribourg. 8780

A VENDRE
une grande quantité de **kirsch de Zoug** et eau-de-vie garantis purs. Echantillons contre remboursements.
S'adresser à Anton Hürlimann, Unterdorf, Oberägeri (canton de Zoug). Téléphone 38

FORGE OUTILLÉE
Le 19 octobre, à 15 h., à la Croix-Blanche, Domdidier, il sera exposé aux enchères publiques les immeubles appartenant aux heirs de Chardonnens Didier, ancien marchand, comprenant: Forge complètement outillée, appartement et jardin. Lumière électrique. Eau. Au centre du village. Entrée en possession immédiatement pour la forge, le 19 janvier 1921, pour l'appartement. S'adresser à Prosper Corminbouf, dit Bally, Domdidier. 8837

BÉNICHON
Dès 3 heures
Aux Charmettes
SOIRÉE SÉLECTE
Dîners et Soupers de bénichon
Orchestre ESTUDIANTINA
Service de tramways réservés. Soir: 8 h. 30, 9 h., 9 h. 30, 10 h., depuis le Pont-suspendu.
Se recommande,
Léon MEYER.

ON DEMANDE
pour le canton de Vaud,
une très bonne cuisinière
connaissant la cuisine française, expérimentée et munie de bons renseignements. S'adresser à M^{me} Gauderon, 11, rue du Tir, Fribourg. 8822

ON DEMANDE
dans famille française
une jeune fille
de la Suisse allemande pour faire les travaux d'entretien et conduire. Se présenter à 4, Vignettes, 2^e étage.

On demande
pour tout de suite, ou date à convenir, une **bonne fille**
à tout faire. Bons gages. S'adresser: Hôtel de la Croix-Blanche, Romont. 8741

Jeune employé
demande bonnes leçons de français.
Offres, avec prix, sous P 8593 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Ouvrier mécanicien
ayant son outillage, demande journées à prix réduit. 8367
Offres sous P 8691 F à Publicitas S. A., Fribourg.

Jeune fille
ayant terminé ses classes secondaires et étant munie d'un diplôme, connaissant la sténographie et la dactylographie, **DEMANDE PLACE** dans un bureau.
Adresser: Publicitas S. A., Fribourg, sous chiffres P 8591 F 8763

ON DEMANDE
pour tout de suite, pour Marsaille,
une bonne
de toute confiance, pour trois enfants de 4, 5 et 1 ans, et une

CUISINIÈRE
connée et travaillieuse.
S'adresser: M^{me} Langger, St-Aubin (ct. de Neuchâtel). 8547

Une personne de 40 ans, de confiance, bon caractère, connaissant tous les travaux d'un ménage soigné,
demande place
chez monsieur seul. De préférence chez docteur.
Offres sous S 3987 U à Publicitas S. A., Bienne.

Occasion
Machine à écrire «YOST» à vendre, dernier modèle, à l'état neuf, chez **OVIDE MACHÉREL**, 51, rue de Lausanne, FRIBOURG.

ACCORDEONS
Mandolines
Cultures - Violons
Clarinettes - Flûtes
Cordes et Accessoires
Réparations soignées de tous instruments.
Joseph Schraner
Grand Rue, 112, Fribourg.

A VENDRE
7 beaux porcs
de 3 mois.
S'adresser: M. Eugène Chevaux, Ecuvilleaux.

Graisse à cuire
qualité suisse, semblable au beurre, le bidon de 5 kg. Fr. 24.—, bidon de 10 kg. Fr. 47.—, livré franco par poste.
Emission pour la vente de graisse à cuire, Place 1, Landolt, Neuchâtel, près Glaris. 8836

A vendre
8 beaux goretts de 6 semaines, excellentes n'ayant pas eu de maladie, ainsi qu'une charrette brabant, à l'état neuf, ayant peu servi. S'ad. à Léon Clément, agriculteur, à Chésalles près Marly-le-Grand.